

PV DU FORUM DU 18 JUIN 2002

Forum du 18 juin mars 2002: que s'est-il passé?

Le 18 juin 2002 s'est tenu un Forum qui a rassemblé environ 80 personnes. Pas de sujet principal, ni d'objet de débat, mais un passage en revue des divers groupes de travail et la constitution de deux nouveaux consacrés au logement social à Saint-Jean et à la démocratie participative.

Zone 30

Le groupe zone 30 a fini son travail qui a abouti à un rapport au début de cette année. La zone 30 a été mise à l'enquête publique en mars, un recours a été déposé par le TCS et quelques habitants ce qui risque de retarder la mise en œuvre de la zone 30 à Saint-Jean. Même si elle ne se mettra pas en œuvre tout de suite des mesures de marquage vont être faites prochainement (passages piétons).

Une manifestation aura lieu du 16 au 22 septembre dans le cadre de la semaine européenne de la mobilité avec spécialement le dimanche 22: "En ville sans ma voiture". Le groupe veut profiter de cette occasion pour défendre la zone 30. Des personnes ont réfléchi sur ce sujet et Alain Dubois demande si il y a des personnes intéressées à se joindre au groupe pour cette manifestation.

L'idée serait de faire la rue du Beulet sans voitures le samedi 21 septembre, plus convivial, marquage provisoire, animations dans la rue par les commerçants. Il pourrait y avoir une déco provisoire, des totems annonçant la future zone 30 de Saint-Jean (éventuellement faits par les enfants au centre aéré). Le mercredi 18 septembre, idée de différentes Maisons de Quartier de se regrouper pour un grand cortège à vélo qui aboutirait aux Bastions.

Question : quel est le périmètre de la zone 30 à Saint-Jean.

Réponse: Le projet est qu'elle couvre l'ensemble du quartier délimité par l'avenue d'Aïre, la rue des Charmilles et le bout du Rhône.

Citycoop

Un groupe de chercheurs de l'université, nommé Citycoop, travaille sur un projet de recherche sur le partage de l'information concernant les aménagements de quartier. L'idée du projet est que l'état dispose d'un grand nombre d'infos sur un quartier donné, les habitants du quartier ont des infos car ils connaissent leur quartier et le but est de tout mettre ensemble. L'idée du projet est donc de partager l'information. La contribution de Citycoop est de développer des outils pour l'information par des cartes par ex. Leur souhait de travailler avec Saint-Jean vient du fait qu'il y a déjà une dynamique, que le quartier est très diversifié, qu'il y a beaucoup de projets dans le quartier. Le stade des Charmilles, le PLQ, la station RER, la zone 30 sont les problématiques d'espace public à Saint-Jean. Citycoop espère poser un diagnostic, ainsi une vue d'ensemble serait construite par les habitants et le diagnostic serait une base pour demander des mesures auprès de la Ville. Leur démarche irait de fin août à fin décembre. Elle est rapide, vont essayer d'être présents dans le quartier pour rencontrer les gens, au marché, dans les écoles, lors des fêtes de quartier. Ils souhaitent donner la possibilité à chacun de prendre part à ce projet. Citycoop demande la participation des habitants du quartier pour la constitution du groupe relais. La motivation derrière cette démarche est de repenser les aménagements du territoire. Citycoop font circuler une feuille pour que les gens intéressés puissent s'inscrire pour participer au groupe. Le groupe est ouvert à

des personnes déjà représentées dans le groupe de travail, des associations, des personnes individuelles.

Question: Mme Ecuillon aimerait savoir si cette démarche est faite simultanément dans un autre quartier.

Réponse: Non, sont seulement à Saint-Jean, car le groupe à l'impression qu'il se passe quelque chose dans ce quartier.

Question : le RER va venir là derrière, y a -t- il un mur antibruit prévu ?

Réponse: Ce n'est pas du ressort de Citycoop de répondre à cette question.

La poste en danger

Petit historique de la poste de Saint-Jean.

Cette poste offre des services restreints : retraits, horaires, pas de postomat extérieur, le groupe se trouve coincé, car même s'il est content d'avoir une poste, il doit tout de même avoir des pourparlers avec la Ville pour essayer d'améliorer les prestations de cette petite poste. Le groupe fait un appel du 18 juin car il considère que la situation est sérieuse. Aujourd'hui encore, dans la presse, il y a l'annonce de la fermeture de 5 postes de campagne.

Jacqueline Meng prend la parole: après cette lutte il serait dommage de laisser tomber, elle demande aux gens de lever la main pour continuer ce combat (il y a une quasi unanimité de oui). Anecdote : 8 boîtes postales sur 40 occupées à la poste du Beulet, la réponse est qu'elles sont réservées à des sociétés ce qui ne semble pas normal, n'importe qui peut se faire ouvrir une case postale.

M. Chappate demande à l'assemblée si elle souhaite une ouverture le samedi matin et si elle est toujours d'accord que le comité citoyen se batte avec le groupe. Réponse : Oui. M. Tornare a demandé que les doléances soient mises sur papier pour avoir un dossier solide à aller négocier avec la direction de la poste. Le comité va rédiger une lettre.

Demande si les personnes qui ont des propositions ou remarques constructives se joignent au comité qui va se réunir le jeudi 20 juin à 17h. à la Maison de Quartier.

Marina Pearce-Magnin informe l'assemblée que comité à récolté plusieurs plaintes de gens par rapport aux colis avisés dont la distribution devrait se faire gratuitement par la poste en cas d'absence et que la poste ne respecte pas, cela malgré son engagement dans son contrat avec la Ville.

Question : ne pourrait-on revendiquer de rendre public le contrat entre la poste et la Ville. Réponse: Ca doit se négocier à fin juin, mais le comité n'est pas convoqué à cette réunion.

Marina demande à l'assemblée si elle est d'accord de maintenir la livraison des colis recommandés (majorité de oui et 2 abstentions).

Question : y a-t-il une échéance ?

Réponse: Oui, car la réunion entre M. Tornare et la poste a lieu le 24 juin. Le comité n'est pas convoqué, mais il sera convoqué à fin août.

99, rue de Lyon

La Ville a racheté le tout pour 11,5 millions. La question est de savoir à qui attribuer ce bâtiment de deux étages sur rez (selon décision du Conseil Municipal). Un groupe de travail s'est constitué pour ce sujet. Les délais sont brefs, déjà début septembre, il pourrait formuler des suggestions. Le groupe va émettre des critères à la Ville pour garantir une certaine cohérence à cet ensemble d'immeubles. Début septembre une réunion se déroulera sur place.

Cycle de Cayla

Petit historique : 5 mars présentation du projet + processus de choix du pool de mandataires. Le groupe a mis en évidence certaines remarques au Service des

constructions scolaires. Les architectes ont élaboré un avant-projet et le groupe va voir comment les points suggérés ont été pris en compte. La concertation avec le DAEL ne se fait pas vraiment.

Roland Beltrami : la construction du cycle de Cayla pose des questions sur l'ensemble du quartier au sens élargi. Le groupe trouve que les autres Départements en dehors du DAEL ne sont pas tellement investis (Moutinot, Cramer). Il est important de tenir compte des cheminements, des liaisons avec les autres parties du quartier, des infrastructures de transports en commun, etc. La station RER (pour répondre à une question posée précédemment) serait au dessous du sol, les nuisances semblent donc être assez restreintes. Messieurs Moutinot et Cramer ont reçu des courriers auxquels, malgré un rappel, ils n'ont pas encore répondu. Une lettre a également été adressée à M. Ferrazino pour mettre les différents Services de la Ville ensemble. Là non plus, pas eu de réponse malgré un rappel. M. Moutinot a répondu récemment, pas réellement aux questions posées, mais à une échelle plus large. Le groupe va voir se qui va être présenté le 5 juillet comme avant-projet. Beaucoup de demandes faites par des associations de l'avenue d'Aire sur la sécurité, les équipements complémentaires. On verra si les architectes auront avancé sur ces points là. M. Moutinot a été questionné sur le devenir du secteur des villas Eidguenots, il a répondu qu'un PLQ avait été étudié il y a 10 ans.

Le groupe Contrat-Social informe que le parking a remplacé les aménagements verts prévus au début du projet. Il aimerait améliorer la situation d'ensemble.

Intervention de quelqu'un qui se plaint du bruit des enfants, du bruit des trains marchandises, qu'il n'y a même pas de WC public vers la pataugeoire.

Pétition au Grand Conseil concernant le re/dimensionnement des cycles d'orientation

Pierre Varcher informe l'assemblée du contenu de la pétition (exemplaires à disposition sur les tables).

Pierre pense que ces sujets sont à activer à la rentrée.

Christian Jöhr remercie la présence de notre îlotier, M. Pahud, de Mme Ecuivillon, conseillère municipale et de M. Wyss, directeur de Planète Charmilles.

Crèche de Saint-Jean

Roland Beltrami présente le projet de la crèche. L'idée était que la population puisse s'exprimer sur un projet avant qu'il soit finalisé. Ça a été possible dans le cas de la crèche et le groupe va recueillir les remarques de la population qui seront transmises au jury qui en tiendra compte dans ses délibérations. C'est une grande première qui n'a pas été bien accueillie par la profession. Le 25 juin le choix des candidats sera fait.

PLQ

La crèche s'inscrit dans le PLQ. Le PLQ a donné lieu à une opposition. D'ici début juillet, le nouveau PLQ devrait être adopté. Il tient compte de toute une série de concessions faites.

Question : quelqu'un demande quand débutera la construction de la crèche qui devrait débuter en 2005 et non pas en 2003 comme le disait Roland.

Réponse: Ce sont 2 constructeurs différents.

Un habitant du "Singe" prend la parole. Il s'agit d'un groupe de squatters qui habite sur le périmètre de la future crèche, il souhaite amener de nouveaux éléments. Si déjà la collectivité doit payer les 225 millions de Lavizzari, pourquoi ne pourrait-on pas proposer d'autres types de logements que ceux décidés par le PLQ.

Roland répond que l'occasion a largement été donnée de négocier, mais vu les concessions déjà faites, il n'était pas encore possible d'exiger que des logements sociaux soient mis dans ces bâtiments. On n'est pas en position de revenir sur les termes de la négociation car tout pourrait être remis en question.

Chantal Woodtli trouve que c'est aberrant que l'on ne remette pas en question des projets décidés il y a 6 mois. Roland Beltrami trouve cette déclaration irresponsable. On n'est pas en situation de porter des jugements sur cette affaire à ce stade.

Une personne de l'assemblée cite l'exemple de la promenade de l'Europe ou le cas de figure s'est présenté que le PLQ n'a pas abouti et que dans ce cas c'était plutôt bien comme ça.

Pierre Varcher est dans le groupe PLQ, mais il s'adresse à l'assemblée à titre personnel. Il pense qu'il faut éviter de se lancer dans une démarche qui risque de faire capoter un accord qui est sur le point de se concrétiser. Le PLQ a fait un accord avec la Ville et Lavizzari. Par la suite, s'il s'avère que le dossier évolue, le groupe PLQ doit être attentif et éventuellement pouvoir négocier une part de logements sociaux.

Projets futurs

Le "Singe" a approché le Forum pour ouvrir des fenêtres de discussion. Les squatters occupent des parcelles qui sont volontairement inoccupées. Il précise à l'assemblée afin que ce soit clair qu'il n'est pas question pour "Le Singe" de s'attacher aux parcelles qu'ils occupent. Ils souhaitent constituer un groupe de travail pour discuter de leurs préoccupations.

Logement social à Saint-Jean

Un groupe se constitue afin d'étudier cette question et émettre des propositions pour l'automne.

Démocratie participative

Un groupe se constitue afin d'étudier cette question et émettre des propositions pour l'automne.

Divers

A la rue de Saint-Jean en face du temple la fontaine était ouverte en hiver et les passant glissaient en passant devant et maintenant, avec ces chaleurs, il n'y a plus d'eau ceci depuis des mois. Le Forum ne pourrait-il pas écrire à la Ville ?

Les abris des bus sont transpercés par le soleil et l'on ne peut pas s'y tenir. Ne pourrait-on pas intervenir auprès de la Ville ?

Christian Jöhr répond que ce n'est pas le rôle du Forum.

Mme Ecuillon dit qu'elle interviendra volontiers dans ce sens auprès de la Ville.